

**DOCUMENT
D'INFORMATION
COMMUNAL SUR LES
RISQUES MAJEURS**



DICRIM

**DOCUMENT À
CONSERVER**



Edition 2019

LIVRY-SUR-SEINE

Mairie de Livry-sur-Seine 01.60.68.25.83 www.livry-sur-seine.fr

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La sécurité des habitants de Livry-sur-Seine est l'une des préoccupations majeures de l'ensemble de l'équipe municipale et de moi-même.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des principaux risques identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions menées afin de prévenir les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement. Ce DICRIM prend en compte les risques majeurs mais également ceux qui peuvent avoir un impact important pour votre quotidien, tels que les risques météorologiques pour lesquels vous êtes régulièrement alertés.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré il y a plusieurs années un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des secours au niveau communal, en cas d'événement majeur.

Je vous invite, par ailleurs, à venir consulter en mairie les dossiers d'information et les plans mentionnés dans les pages qui suivent. La sécurité est l'affaire de tous et chacun doit être acteur de la sienne mais aussi de celle des autres.

Le Maire, Dominique GERVAIS

LE DROIT À L'INFORMATION

Cadre législatif

- L'article L125-2 du Code de l'Environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaines zones du territoire et les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.
- Les articles R124-1 à D125-36 du Code de l'Environnement, relatifs à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précisent le contenu et la forme de cette information.

La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRN)

concernant les aléas d'inondation et de mouvements de terrain différentiels liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles.



QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

C'est un évènement rare qui se produit sur des zones comportant des enjeux humains ou économiques. D'une gravité exceptionnelle, un tel évènement est susceptible de pouvoir faire des victimes et entraîner des dommages importants pour les biens ou pour l'environnement.

QU'EST-CE QUE LE PCS ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs s'adresse directement à la population pour l'informer des principaux risques majeurs auxquels la commune et les Livryens peuvent être confrontés.

Il définit les risques, informe sur les moyens et les messages d'alerte, donne les consignes de sécurité et les bonnes attitudes à adopter pour faire face à un tel évènement.

Dans les écoles

Les mesures permettant de mettre les élèves en sécurité relèvent des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) qui sont réalisés par les établissements scolaires. Des exercices sont organisés régulièrement par les directeurs d'école. En cas de risque avéré, ne vous precipitez pas pour aller chercher vos enfants, masquez-vous, l'école saura les protéger.





COMMENT VAIS-JE ÊTRE INFORMÉ D'UN RISQUE MAJEUR ?

Par les médias nationaux

- ✓ La radio FM : France Info (105,7), France Bleue Melun (92,7), France Inter (87,6)
- ✓ Les chaînes de France Télévision et d'information en continu (BFM, LCI...)
- ✓ Bulletins météo et états de vigilance
- ✓ Météo France : www.meteofrance.com
- ✓ Surveillance crue : www.vigicrues.gouv.fr

Par la municipalité

- ✓ Le panneau lumineux sur la place
- ✓ Les avis diffusés par haut-parleur dans la commune par les services techniques
- ✓ Le site internet www.livry-sur-seine.fr et la newsletter si vous y êtes inscrit
- ✓ Par téléphone si vous êtes inscrit sur le fichier des personnes vulnérables

Par le signal national d'alerte qui prévient d'un danger imminent :



En fin d'alerte la sirène émet un signal continu de 30 secondes.

Par les alertes météo

Météo France émet des messages d'alerte concernant différents phénomènes :

Pas de vigilance particulière	
Soyez attentif	Des phénomènes habituels pour la région ou la saison mais pouvant être dangereux localement sont attendus.
Soyez très vigilant	Des phénomènes dangereux sont prévus.
Une vigilance absolue s'impose	Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.



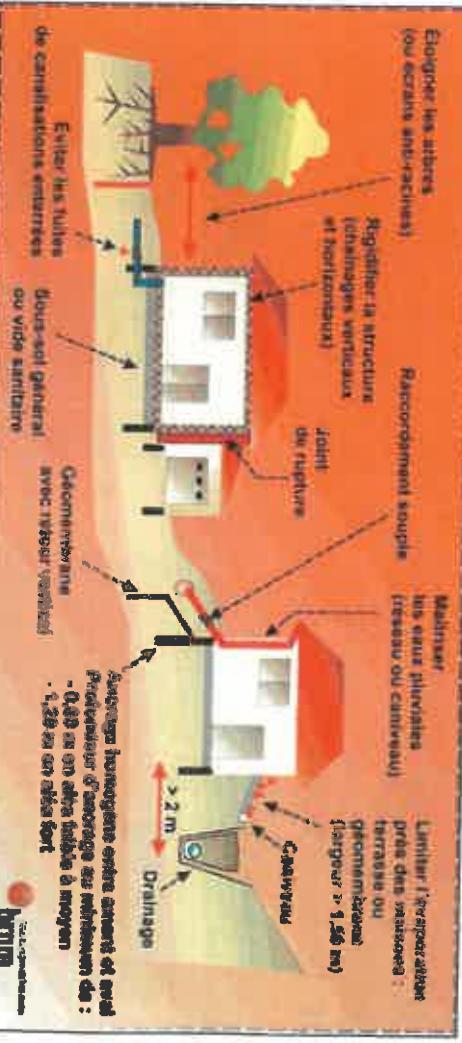
www.meteofrance.fr

Le phénomène de retrait-gonflement lié aux argiles est la conséquence d'un changement d'humidité des sols argileux, capables de fixer l'eau disponible mais aussi de la perdre en se rétractant en cas de sécheresse.



PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

Aussi bien pour les nouvelles constructions que les anciennes, vous pouvez suivre quelques conseils pour éviter ou limiter les risques sur votre habitation :



Les désordres observables

- Tassement au niveau du sol et du sous-sol
- Fissures sur les éléments de structure des constructions (murs, dalles...)
- Décolllements entre éléments joints (garage, terrasse...)
- Distorsion entre portes et fenêtres



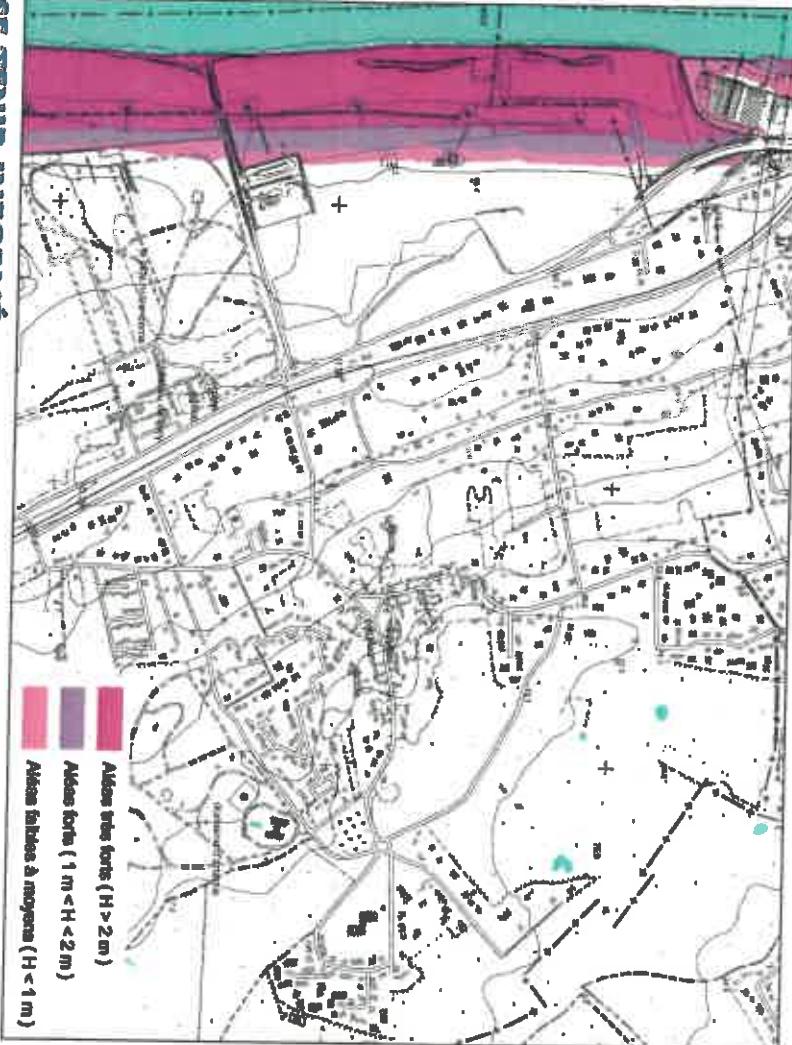
RISQUE D'INONDATION

6

PRÉVENTION DU RISQUE

Le Plan de Prévention des Risques (PPR) prescrit par le Préfet de Seine-et-Marne a été approuvé le 31 décembre 2002. Il prévoit des restrictions et des prescriptions à l'utilisation et à l'occupation des sols en fonction des zones.

Carte des aléas du PPR de la Seine



AVANT

- ✓ Connaître les dispositifs de surveillance et d'alerte s'il en existe
- ✓ Prévoir les gestes essentiels :

- Obtenir au sec les meubles, objets, matières et produits
- Amarrer les cuves, etc...
- Faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires
- Prévoir les moyens d'évacuation

PENDANT

- ✓ S'informer de la montée des eaux et du niveau de vigilance (écouter la radio)
- ✓ Dès l'alerte :

- Couper le courant électrique
- Se rendre sur les points hauts préalablement repérés (étage des maisons)
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités (maire, préfecture, pompiers) ou si vous y êtes forcés
 - Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)
 - Ne pas paniquer et signaler votre présence à la vue des secours

APRÈS

- ✓ Aérer la maison
- ✓ Désinfecter à l'eau de Javel
- ✓ Chauffer dès que possible
- ✓ Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche et contrôlée par un professionnel
- ✓ Évaluer les dommages en prenant des photos et appeler votre assurance

Adoptez les bons réflexes !

Une inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau qui peut se produire par ruissellement des pluies, par débordement d'un cours d'eau, par remontée des eaux ou infiltration.

Pour vous informer de la situation :

- Suivez les bulletins de Météo France qui émettra un niveau d'alerte s'il y a lieu.
- Consultez le site www.vigicrues.gouv.fr qui donne un état de vigilance selon 4 niveaux repérés par des couleurs (vert, jaune, orange, rouge) en fonction du degré de gravité du phénomène.



RISQUE D'INONDATION

7

Toujours avoir une réserve hors d'eau

Eau et aliments

Médicaments

Vêtements chauds et couvertures

Bottes en caoutchouc

Radio et piles

Lampe torche et piles

Papiers importants



RISQUE TECHNOLOGIQUE

3

Ce risque est lié au transport de matières dangereuses par voies routières, ferroviaires, canalisations et voies fluviales. Les effets sur l'homme, les biens et l'environnement peuvent être multiples et dépendent notamment de la matière dangereuse acheminée (explosivité, toxicité...). Sur Livry les principaux risques se situent le long du RD 39 allant de Melun à Chartrettes, le long de la voie ferrée ainsi que sur la Seine.

SOYEZ VIGILANT

Si vous êtes témoin d'un accident de transport de matières dangereuses ou si vous constatez une anomalie au voisinage d'une canalisation, donnez l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112) et à la police (17) en précisant si possible le lieu, le moyen de transport concerné, la présence ou non de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite, déversement...) et le numéro sur la plaque de transport s'il est visible. Surtout ne touchez aucun produit et si un nuage toxique se forme fuyez selon un axe perpendiculaire au vent.



RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- ✓ Restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche
- ✓ Fermez les portes, les fenêtres et arrêtez les ventilations
- ✓ Ne fumez pas et ne provoquez ni flamme, ni étincelle
- ✓ Ne tentez pas d'arrêter la fuite ou d'éteindre le feu s'il y a présence de flammes
- ✓ N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- ✓ Suivez les consignes données par la radio
- ✓ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation émanant des pompiers
- ✓ Après la fin de l'alerte aérez le local de confinement



RISQUE TEMPÊTE

9

Une tempête est une perturbation atmosphérique entraînant des vents violents dépassant les 89 km/h.

Une tempête peut être accompagnée de pluies torrentielles. On observe des effets directs dus au vent comme des arbres déracinés, des dégâts sur les infrastructures, et des effets indirects comme des inondations, des pollutions, des réseaux interrompus...



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Niveau 3 - Vigilance ORANGE

→ Limitez vos déplacements

→ Soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers

→ Fixez ou rangez les objets sensibles aux effets du vent

→ Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol

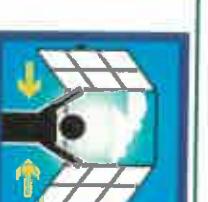
→ Ne pas intervenir sur les toitures

→ Restez informé des bulletins de vigilance

En prévention :

Entretenir les arbres pour qu'ils ne deviennent pas une menace pour les habitations.

Avoir en réserve quelques tuiles et une grande bâche en cas de dommage sur la toiture.





RISQUE GRAND FROID

RISQUE DE CANIQUE

L'alerte "grand froid" est définie par Météo France en fonction des températures ressenties. Le froid favorise certaines pathologies dont les effets sont plus souvent différents d'une à deux semaines. Par ailleurs l'intoxication par le monoxyde de carbone, gaz inodore, est la première cause de mortalité par intoxication aigüe en France et ainsi une conséquence indirecte du froid.

✓ Prévoyez de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel de canalisation et de coupure d'électricité)

✓ N'oubliez pas les aérations et vérifiez la bonne marche de votre chauffage ✓ Couvrez-vous suffisamment pour garder votre corps à la bonne température et évitez les expositions au froid

✓ Soyez en contact régulier avec vos proches, notamment les voisins ou amis qui sont seuls



Bon à savoir
Pensez à vous faire connaître en mairie 01.60.68.25.83 ou ccas-mairie-livry@wanadoo.fr

Si vous êtes:

Âgé, isolé ou ayant des difficultés de mobilité

En situation de handicap (visuel, moteur, auditif, etc)

Médiatement assisté par un appareillage (IRC, dialyse...)



✓ La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs. Lorsque les températures se situent à 19°C la nuit et 35°C le jour durant 3 jours consécutifs, il peut y avoir un impact sanitaire significatif d'une canicule. Les personnes âgées et les enfants exposés à la chaleur sont particulièrement sensibles au risque de déshydratation.

✓ Aérez exclusivement la nuit et au petit matin puis fermez les volets et les fenêtres pour conserver la fraîcheur.

✓ Mouillez votre peau plusieurs fois par jour

✓ Buvez fréquemment même sans soif (au moins 1,5 L par jour)

✓ Ne consommez pas d'alcool, ni de boissons à forte teneur en caféine ou en sucre

✓ Privilégiez des vêtements légers en coton, amples et de couleur claire

✓ Passez plusieurs heures par jour dans un endroit frais et climatisé (supermarché, cinéma,...)

✓ Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de faire des efforts physiques intenses

✓ Prenez des nouvelles de vos proches ou voisins isolés



On parle de feu de forêt lorsqu'un feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et / ou arborés (parties hautes) est détruite.

Pour se déclencher et se propager, le feu a besoin de trois conditions :

- Une source de chaleur (flamme, étincelle) : très souvent l'homme est à l'origine des feux de forêt par imprudence
- Un apport d'oxygène : le vent active la combustion et favorise la dispersion d'éléments incandescents lors d'un incendie
- Un combustible (végétation) : le risque de feu est souvent lié à l'état de la forêt (sécheresse, disposition des différentes strates, densité...)

LE RISQUE SUR NOTRE COMMUNE

Livry-sur-Seine est bordé d'une forêt sur ses parties Est et Sud et par l'Espace Naturel Sensible (ENS) à l'Ouest. Étant situé dans une zone où le climat est de type océanique caractérisé par un été frais et un hiver frais à très frais, les feux de forêt ne sont pas en général dus à la sécheresse.

LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- ✓ Arrosez le bâtiment et les abords tant que le feu n'est pas là, puis rentrez les tuyaux d'arrosage (ils seront très utiles)
- ✓ Fermez les vannes de gaz
- ✓ Rentrez dans le bâtiment le plus proche
- ✓ Fermez portes, fenêtres, volets, soupdraux et aérations cheminées...)
- ✓ Obstruez avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...)
- ✓ Respirez à travers un linge épais mouillé d'eau, arrêtez la ventilation pour éviter de provoquer des appels d'air
- ✓ Écoutez la radio pour suivre les consignes des autorités





Quel que soit le risque, même s'il ne fait pas partie de ceux identifiés comme possibles sur la commune, dans tous les cas il convient d'être prêt et de réagir de la meilleure façon pour se mettre en sécurité et permettre aux services de secours d'agir efficacement et rapidement.

AYEZ LA BONNE ATTITUDE

- ✓ Tenez-vous informé par les médias
- ✓ Ne vous mettez pas en danger
- ✓ En fonction du risque et si possible, restez chez vous pour ne pas gêner les opérations de secours
- ✓ Attendez les instructions des autorités, dites-vous que les secours prennent en compte votre situation et mettent toute leur énergie à assurer votre sécurité
- ✓ N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ne vous inquiétez pas ils seront pris en charge en priorité.
- ✓ Évitez tout déplacement non recommandé par les autorités
- ✓ Ne surchargez pas les lignes téléphoniques
- ✓ Préoccupez-vous de la situation de votre voisin surtout s'il s'agit d'une personne âgée ou à mobilité réduite

Bon à savoir

Pour être averti par newsletter inscrivez-vous sur le site de la commune www.livry-sur-seine.fr

Liste des fréquences radio

France Info 105,7
France Bleue 92,7
France Inter 87,6



SOYEZ PRÉVOYANT

Ayez toujours à votre domicile quelques objets indispensables et faciles d'accès rangés en hauteur : un poste de radio avec des piles, des bougies avec des allumettes ou une lampe de poche en cas de panne d'électricité, une trousse de premiers soins.

ÊTRE PRÊT À ÉVACUER VOTRE DOMICILE

Préparez : médicaments d'usage courant et ceux dont vous avez besoin, ordonnances médicales, papiers importants notamment carte d'identité et carte Vitale, réserves d'eau et de lait pour les nourrissons, carte bleue, un peu d'argent liquide, vêtements chauds, couvertures, radio et lampe de poche avec piles, nourriture...

n° utiles :
Pompiers 18
ou 112
SAMU 15
Police 17